

« AFEC FIDUCIAIRE »
FIDUCIAIRE D'AUDIT FINANCIER ET D'EXPERTISE COMPTABLE
Audit et Conseil - Commissariat aux Comptes

FONDS DE DOTATION DU SECOURS ISLAMIQUE
« DOTASIF »

FONDS DE DOTATION

Siège social : 10, rue Galvani
91 300 Massy

Siret : 752 452 540 00012

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2016

Société par actions simplifiée au capital de 1 500 €
7 B, boulevard de Strasbourg 93600 Aulnay-sous-Bois
RCS BOBIGNY 752 024 935 - APE: 6920Z
Société de commissaires aux comptes Membre de la Compagnie Régionale de Paris

1/2

RAPPORTS CAC 2016 PAGE GARDE - DOTASIF

SOMMAIRE

**1. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES
COMPTES ANNUELS CLOS LE 31/12/2016**

2. RAPPORT SPECIAL CONVENTIONS REGLEMENTEES

Société par actions simplifiée au capital de 1 500 €
7 B, boulevard de Strasbourg 93600 Aulnay-sous-Bois
RCS BOBIGNY 752 024 935 - APE: 6920Z
Société de commissaires aux comptes Membre de la Compagnie Régionale de Paris

2/2

RAPPORTS CAC 2016 PAGE GARDE - DOTASIF

« AFEC FIDUCIAIRE »
FIDUCIAIRE D'AUDIT FINANCIER ET D'EXPERTISE COMPTABLE
Audit et Conseil – Commissariat aux Comptes

FONDS DE DOTATION DU SECOURS ISLAMIQUE
« DOTASIF »

FONDS DE DOTATION

Siège social : 10, rue Galvani
91 300 Massy

Siret : 752 452 540 00012

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Société par actions simplifiée au capital de 1 500 €
7 B, boulevard de Strasbourg 93600 Aulnay-sous-Bois
RCS BOBIGNY 752 024 935 - APE: 6920Z
Société de commissaires aux comptes Membre de la Compagnie Régionale de Paris
1/5
RAPPORT GAL CAC 2016 - DOTASIF

FONDS DE DOTATION DU SECOURS ISLAMIQUE
« DOTASIF »

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2016

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

1. Le contrôle des comptes annuels du Fonds de dotation FONDS DE DOTATION DU SECOURS ISLAMIQUE « DOTASIF », tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
2. La justification des appréciations ;
3. Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Trésorier. Il nous appartient, sur la base de l'audit effectué, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

UN

« AFEC FIDUCIAIRE »
FIDUCIAIRE D'AUDIT FINANCIER ET D'EXPERTISE COMPTABLE
Audit et Conseil – Commissariat aux Comptes

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les deux points suivants exposés dans les notes B1 et B2 l'annexe :

1. La note B1 « Immobilisations » relate les clés de répartition relatives à la décomposition des immeubles. Au 31 décembre 2016, le tableau de variation des immobilisations, sur la ligne « terrains », ne comprend que la valorisation du terrain de Lyon à hauteur de 85 200 euros. Il convient de compléter cette analyse en distinguant la valeur des terrains pour les deux ensembles immobiliers d'Autun,

AL

« AFEC FIDUCIAIRE »
FIDUCIAIRE D'AUDIT FINANCIER ET D'EXPERTISE COMPTABLE
Audit et Conseil – Commissariat aux Comptes

2. La note B2 intitulée « Amortissements » expose les principes retenus concernant l'amortissement des immeubles qualifiés de « placement ». Pour ces immeubles, la valeur résiduelle étant au moins égale à la valeur d'acquisition, il en résulte une base amortissable nulle. Cette position est conforme à la Doctrine de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments ci-après. Nous avons effectué les vérifications suivantes :

1. Revue des principes comptables appliqués,
2. Contrôle de la propriété et de la correcte valorisation des immeubles, principaux actifs de votre fonds de dotation,
3. Examen des contrats d'assurance afin de nous assurer que les valeurs garanties permettaient une indemnisation suffisante pour la reconstruction des immeubles. Sur ce point, il convient de noter que le contrat d'assurance couvrant les immeubles a été renégocié en 2015. Les conditions du nouveau contrat semblent moins favorables au regard de l'indemnité d'assurance prévue en matières de couverture de la valeur de reconstruction à neuf.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

u

« AFEC FIDUCIAIRE »
FIDUCIAIRE D'AUDIT FINANCIER ET D'EXPERTISE COMPTABLE
Audit et Conseil – Commissariat aux Comptes

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Président et dans les documents adressés aux membres du Conseil d'Administration sur la situation financière et les comptes annuels.

Aulnay sous-Bois, le 20 juin 2017

Pour AFEC FIDUCIAIRE
Olivier LEMOUES
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie de Paris



Comptes annuels 2016

FONDS DE DOTATION DU SECOURS ISLAMIQUE

« DOTASIF »

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Siège Social : DOTASIF – 52 – 58 boulevard Ornano 93200 SAINT-DENIS

AV

SOMMAIRE

PARTIE 1	BILAN ET COMPTE DE RESULTAT	3
A.	Bilan	4
B.	Compte de résultat	5
PARTIE 2.	ANNEXE DES COMPTES ANNUELS	6
A.	Généralités	7
	1. Faits caractéristiques de l'exercice	7
	2. Principes, règles et méthodes comptables	7-8
B.	Notes sur le bilan	8
	1. Immobilisations	
	2. Amortissements	
	3. Etat des échéances des créances et des dettes	10
	4. Disponibilités et valeurs mobilières de placement	11
	5. Tableau de variation des fonds propres	11
	6. Tableau de variation des provisions et réserves	12
C.	Notes sur le compte de résultat	13
	1. Revenus des immeubles	13
	2. Détail du compte de résultat	14
	3. Charges	15
D.	Engagements donnés	15

Partie 1

**Bilan
&
Compte de résultat**

dv

A. Bilan de Dotasif au 31/12/2016 (en Euros)

ACTIF	Brut	Amort. et Provisions	Net au 31/12/16	Net au 31/12/15	PASSIF	Net au 31/12/16	Net au 31/12/15
Immobilisations Corporelles					Fonds propres		
Terrains	85 200		85 200	85 200	Fonds propres sans droit de reprise	3 827 702	3 463 181
Constructions	2 287 811		2 287 811	2 287 811	Report à nouveau	25 252	25 252
Installations générales et agencements	202 068	45 821	156 247	165 570	Résultat de l'exercice	52 900	60 833
Immobilisations corporelles en cours							
Immobilisations Financières							
Immobilisations Financières	166		166	166			
ACTIF IMMOBILISE	2 575 245	45 821	2 529 424	2 538 747	FONDS PROPRES	3 905 854	3 549 265
Clients et comptes rattachés	20 631	2 631	18 000	423	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Autres créances	417 977		417 977	267 461	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 472	3 599
Disponibilités	943 925		943 925	752 903	Dettes fiscales et sociales		
Charges constatées d'avance			0	-	Autres dettes	-	6 669
ACTIF CIRCULANT	1 382 533	2 631	1 379 902	1 020 786	DETTES	3 472	10 268
TOTAL ACTIF	3 957 778	48 452	3 909 325	3 559 533	TOTAL PASSIF	3 909 325	3 559 533

W

B. Compte de résultat Dotasif au 31/12/2016 (en Euros)

	2 016	2 015	Ecart	%
Revenus des Immeubles	112 603	117 710	-5 107	-4%
Autres produits	9309		9 309	100%
Total produits d'exploitation (I)	121 912	117 710	4 203	
Achats et charges externes	36 129	25 259	10 871	43%
Impôts, taxes et versements assimilés	16 813	16 444	369	2%
Charges de personnel				
Autres charges de gestion courante	2640		2 640	100%
Dotations aux amortissements et aux	13 429	15 837	-2 408	-15%
Total charges d'exploitation (II)	69 012	57 540	11 472	20%
RESULTAT D EXPLOITATION (I-II)	52 900	60 170	-7 270	-12%
Produits des valeurs mobilières et			-	
Autres produits financiers			-	
Total des produits financiers (III)	0	0	-	
Charges d'intérêts			-	
Autres charges financières			-	
Total des charges financières (IV)	0	0	-	
RESULTAT FINANCIER (III-IV)	0	0		
Produits de cession d'éléments d'actif			-	
Autres produits exceptionnels		663	-663	100%
Total des produits exceptionnels(V)	0	663	-663	100%
Valeurs comptables des éléments d'actif			-	
Autres charges exceptionnelles			0	100%
Total des charges exceptionnelles(VI)	0	0	0	100%
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	0	663	-663	100%
Total des produits (I+II+V)	121 912	118 373	3 540	3%
Total des charges (II+IV+VI)	69 012	57 540	11 472	20%
EXCEDENT ou DEFICIT	52 900	60 833	-7 933	-13%

Mise à disposition gratuite du personnel du Secours Islamique France à DOTASIF selon convention de partenariat signée le 14 mars 2016 :

Evaluation des contributions volontaires en nature	
Charges	2 016
Personnel mis à disposition gratuitement par le SIF	3 496

u

Partie 2

Annexe aux comptes annuels

W

A - Généralités

Le bilan de Dotasif de l'exercice clos le 31 décembre 2016, présente un total de **3 909 325 €**. Le compte de résultat présenté sous forme de liste, dégage un excédent de **52 900 €**.

Les notes ou tableaux ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels sont arrêtés par le Trésorier.

1- Faits caractéristiques de l'exercice

Dotasif a bénéficié de dotations de la part de son fondateur Secours Islamique France (SIF), après approbation de l'Assemblée Générale du Secours Islamique France (SIF).

L'Assemblée Générale du 25/06/2016 du fondateur SIF a approuvé la dotation irrévocable de 153 074,41 € ainsi que la distribution de son report à nouveau au DOTASIF soit 211 446.53 €.

Ainsi les fonds propres s'élèvent à **3 905 854 €** au 31/12/2016.

Dotasif suit des règles éthiques pour les placements de ces fonds car il s'agit de la gestion des dons Waqfs reçus par le fondateur SIF (dons immobilisés pour en tirer un fruit qui servira à la réalisation de missions sociales).

2- Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 (anciennement règlement CRC 99-03) et du règlement CRC 99-01 du 16 février 1999.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, selon les hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Conformément à la réglementation en vigueur, les méthodes d'évaluation utilisées concernant les actifs et passifs feront l'objet d'un rappel le cas échéant, dans les notes annexes ci-après.

B- Note du bilan DOTASIF pour l'exercice clos le 31/12/2016

1- Immobilisations

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition, ont été rattachés au coût d'acquisition de l'immobilisation.

Approche par composants :

Propriétaire de plusieurs ensembles immobiliers, DOTASIF a été amené à reconnaître sous cette approche différents composants sur ses actifs.

Nous avons comptabilisé à l'actif les immeubles à leur coût d'acquisition.

Nous avons procédé à la décomposition des actifs.

La variation des immobilisations sur l'exercice se décompose comme suit :

IMMOBILISATIONS	31/12/2015	Augmentations	Diminutions	31/12/2016
Immo. Incorporelles				
Logiciel				
Avance et acomptes versés sur immobilisations incorp.				
Total 1	0	0	0	0
Immo. Corporelles				
Terrains	85 200			85 200
Construction (Lyon)	629 962			629 962
Constructions (Chalet bleu)	368 788			368 788
Constructions (Lofts de Bibracte appartements)	1 487 023	4106		1 491 129
Matériel industriel				
Autres immobilisations corp				
Matériel de bureau et infor.				
Mobilier				
Avances et acomptes				
Immobilisations corp en cours	-			
Total 2	2 570 973	4 106	0	2 575 079
Immo. Financières				
Titres de participation	166			166
Frais liés à l'acquisition des titres de participations				
Dette et caution				
Autres créances immobilisées				
Total 3	166	0	0	166
Total 1+2+3	2 571 139	4 106	0	2 575 245

Les biens immobiliers se décomposent comme suit :

- **Les lofts de Bibracte** : logements locatifs composés de dix (10) appartements en copropriété (71400 AUTUN).
- **Domaine chalet bleu** : logements locatifs composés de deux (02) maisons individuelles (71400 SAINT PANTALEON, Lotissement « Le CHALET BLEU »)
- **Local De Lyon** : local commercial (69008 LYON)

Les travaux relatifs aux biens immobiliers « LOFTS DE BIBRACTE » et « DOMAINE CHALET BLEU » ont été achevés en 2013.

La date de mise en service appréciée est celle correspondant à la date de mise en location de ces derniers soit le 1^{er} juillet 2013 pour les LOFTS et le 1^{er} août 2013 pour le DOMAINE CHALET BLEU.

Les clés de répartition retenues, correspondant à la décomposition des actifs, sont les suivantes :

- Gros œuvre et façade : 90%
- Installations générales et techniques : 5%
- Agencements 5%

Immobilisations financières:

Le fonds de dotation a acquis une part sociale de la SCI SIFMASSY auprès de l'association Secours Islamique France en date du 30 décembre 2011 pour le prix de 166€.

2- Amortissements

La politique d'amortissement des actifs immobiliers a été définie en prenant en compte d'une part la valeur résiduelle des immeubles détenus par DOTASIF et d'autre part la durée d'utilité de ces actifs.

Sur la base de ces éléments, les principes suivants ont été arrêtés :

L'amortissement est effectué en mode linéaire.

Les immeubles de placement d'un fonds de dotation doivent être amortis par composants.

Le montant amortissable est la valeur brute de l'immeuble sous déduction de sa valeur résiduelle lorsque celle-ci est à la fois significative et mesurable ; ce qui au cas particulier des immeubles peut aboutir à un montant amortissable nul.

Au 31/12/2016, DOTASIF estime que la valeur résiduelle de chacun des biens achevés est au minimum égale à la valeur actuelle dudit bien.

DOTASIF note que les comptes 2016 auront en conséquence des charges d'amortissement nulles en ce qui concerne les valeurs brutes des immeubles.

Seuls les Installations générales et les agencements font l'objet d'un amortissement, en linéaire sur 15 ans.

La variation des amortissements depuis l'exercice précédent se décompose comme suit :

Amortissements	31/12/2015	Augmentations	Diminutions	31/12/2016
Immo. incorporelles				
Logiciel				-
Total 1	0	0	0	0
Immo. Corporelles				
Construction (Local)				
Constructions (Chalet bleu)	6 232	2 942	0	9 174
- Gros œuvre & façade	-			-
- Installations générales	3 206	1 685		4 891
- Agencements	3 026	1 257		4 283
Constructions (Lofts de bibracte appartements)	26 160	10 487	0	36 648
- Gros œuvre & façade	-			-
- Installations générales	13 370	5 162		18 532
- Agencements	12 790	5 325		18 115
Matériels industriels				
Matériel de transport				
Matériel de bureau & infor.				
Mobilier				
Autres immos corporelles				
Total 2	32 392	13 429	0	45 821
Total 1+2	32 392	13 429	0	45 821

3- Etat des échéances des créances et dettes

L'état des créances et dettes se décompose comme suit au 31/12/2016 :

	Montant Brut	Echéances		
		Jusqu'à 1 an	A plus d'1 an	5 ans et plus
Créances				
Clients et comptes rattachés	20 631	20 631		
Autres créances	417 977	417 977		
Total	438 608	438 608		
Dettes				
Emprunts et dettes assimilées				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 472	3 472		
Dettes fiscales et sociales				
Autres dettes	-	-		
Total	3 472	3 472		

Les créances clients se composent :

- Des loyers impayés du locataire « Quatre pattes et petits pas » dus depuis 2 014 soit 2 631€, cette créance fait l'objet d'une dépréciation pour 100% de sa valeur.
- Du loyer du local de Lyon pour le quatrième trimestre 2016 facturé au 31/12/2016 et payé par le Secours Islamique France en Janvier 2017.

Les autres créances de 417 977 € correspondent à:

- Compte courant du Secours Islamique France de 417 660 €
- Fournisseurs débiteurs pour 255€
- Créance du Syndicat de copropriété pour 62€.

4- Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Les disponibilités s'élèvent à 943 925 € au 31/12/2016. Il s'agit des avoirs détenus en banque.

5- Tableau de variation des fonds propres de DOTASIF

Libellé	Solde au début de	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de
	A	B	C	D = A+B-C
Fonds propres sans droit de reprise	3 463 181	364 521		3 827 702
Réserve	-			-
Report à nouveau créditeur	25 252			25 252
Résultat comptable de l'exercice	60 833	52 900	60 833	52 900
TOTAL	3 549 266	417 421	60 833	3 905 854

Au 31 décembre 2016, les fonds de DOTASIF s'élèvent à 3 905 854 €.

❖ Report à nouveau

Au 31/12/2016 le solde du compte report à nouveau est créditeur de 25 252 €, pas de mouvement sur l'exercice.

❖ Excédent de ressource en attente d'affectation

Le résultat de l'exercice 2016 est un excédent de 52 900 €.

Cet excédent sera viré au fondateur Secours Islamique France courant 2017 pour la réalisation de missions sociales, conformément à l'objet statutaire de DOTASIF et aux modalités de gestions des dons waqf à l'origine des dotations reçues.

bc

6- Tableau de variation des provisions et réserves

Tableau des provisions et réserves				
Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
	A	B	C	D = A+B-C
RESERVE				
Indisponible				
Statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Relatives aux immobilisations				
Relatives aux stocks				
Relatives aux autres éléments d'actifs				
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Total (1)	-	-	-	-
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Provisions pour litiges				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour grosses réparations				
Autres provisions risques et charges				
Total (2)	-	-	-	-
PROVISIONS POUR DEPRECIATIONS				
Sur immobilisations				
- incorporelles				
- corporelles				
- financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients et comptes rattachés	2 631			2 631
Autres provisions pour dépréciations	2 640		2 640	
Total (3)	5 271	-	-	2 631
Total (1+2+3)	5 271	-	-	2 631
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation			2 640	
- financières				
- exceptionnelles				

C - Notes sur le compte de résultat

Les notes suivantes concernent les postes les plus importants de l'exercice 2016.

1- Revenus des immeubles

Ils'agit :

- des loyers du local de Lyon (loué à l'association Secours Islamique France) pour 72 000 € (loyer mensuel 6 000 € charges comprises)
- des loyers et des charges locatives issus de la mise en location progressive des appartements et des maisons pour respectivement 25 644€ (-28,85% vs 2015) et 14 959 € (+77,48% vs 2015).

La mise en location des appartements a débuté le 1^{er} juillet 2013, celle des maisons le 1^{er} aout 2013.

Au 31 décembre 2016 :

- 5 appartements sur 10 sont loués sur le domaine de Bibracte
- Les villas du domaine des « Chalets Bleus » affichent un taux d'occupation de 99.5% et 80.6%.

2- Détail du compte de résultat

Comptes	Libellé	2016	2015	Variations	%
708300000	Locations LOCAL LYON	72 000	72 000	-	0%
708310000	Locations MAISONS CHALET BLEU	14 959	9 668	5 291	55%
708320000	Locations APPARTEMENTS LOFTS	25 644	36 042	- 10 397	-29%
781700000	RAP - Dépréciation des créances	2 640		2 640	100%
791000000	Transfert de charges d'exploitation	6 669		6 669	100%
	Produits exploitations	121 912	117 710	4 203	4%
604000000	Achats d'études & prest. services	-	-	-	100%
606300000	Achats four. n/stock. entret/equip	200	926	- 726	-78%
611000000	Sous-traitance générale	5 400	5 400	-	0%
613000000	Locations	-	-	-	100%
614100000	Charges copropriété LYON	1 957	2 560	- 603	-24%
614200000	Charges copropriété CHALET BLEU	3 623	2 841	782	28%
615230000	Entretien Intérieur CHALETS BLEUS	255	78	177	226%
615240000	Entretien Intérieur LOFTS	313	151	162	108%
615250000	Entretien Exterieur CHALETS BLEUS	131		131	100%
616000000	Primes d'assurance	1 355	1 315	40	3%
617000000	Etudes et recherches	9 872		9 872	100%
622600000	Honoraires Commissaires aux comptes	7 890	7 890	-	0%
622620000	Honoraires Agence AGORA	4 833	3 523	1 310	37%
622700000	Frais d'actes et contentieux	150	50	100	200%
627000000	Services bancaires et assimilés	150	354	- 204	-58%
	Autres achats et charges externes	36 129	25 088	11 041	44%
654000000	Pertes sur créances irrécouvrables	2 640		2 640	100%
	Autres charges	2 640	-	2 640	100%
635120000	Taxes foncières	16 006	14 595	1 411	10%
635130000	Autres impôts locaux	807	1 356	- 549	-40%
	Impôts et taxes	16 813	15 951	862	5%
681120000	DOTATION AMORT IMMO CORPORELLES	13 429	13 197	232	2%
681740000	DAP - Dépréciation des créances	-	2 640	- 2 640	-100%
	Dotations aux amortissement set provisions	13 429	15 838	- 2 408	-15%
	Résultat	52 900	60 833	- 5 292	-9%

3- Charges

❖ Charges de copropriété

Les charges de copropriété des différents immeubles s'élèvent à 5 580 € en 2016 (5 402 € en 2015).

❖ Entretien et réparation sur biens immobiliers

Les biens étant récents, les frais d'entretien sont faibles et s'élèvent à 699€.

❖ Impôts et taxes

- Taxe foncière Lyon	6 835 €	
- Taxe foncière Lofts de Bibracte	7 419 €	
- Taxe foncière Villas Chalet Bleu	<u>1 752 €</u>	
- TOTAL	16 006 €	(14 595 € en 2015)
- Taxe habitation sur logements vacants	807 €	(1 356 € en 2015)

❖ Dotations aux amortissements et provisions

Sur 2016, la dotation aux amortissements s'élève à 13 429 € et correspond à la dépréciation des Installations générales et Agencements des immeubles :

- Lofts de Bibracte	10 487 €	
- Domaine Chalet bleu	<u>2 942 €</u>	
- TOTAL	13 429 €	

4- Produits exceptionnels :

Néant

D – Engagements donnés et reçus

Il n'y a aucun engagement sur 2016.